

L'ACTION PAYSAGÈRE

Construire la controverse

Hervé Davodeau



L'action paysagère

Construire la controverse

L'action paysagère

Construire la controverse

Hervé Davodeau

Éditions Quæ
RD 10, 78026 Versailles Cedex

Collection Synthèses

Blé dur. Synthèse des connaissances pour une filière durable

Joël Abécassis, Jack Massé, Abdelkamel Allaoua

2021, 320 p.

One health, une seule santé. Théorie et pratique des approches intégrées de la santé

Jakob Zinsstag, Esther Schelling, David Waltner-Toews, Maxine A. Whittaker, Marcel Tanner

2020, 584 p.

Alerter la population face aux crues rapides. Compréhension et évaluation d'un processus en mutation,

Johnny Douvinet

2020, 256 p.

L'eau en milieu agricole. Outils et méthodes pour une gestion intégrée et territoriale

Delphine Leenhardt, Marc Voltz, Olivier Barreteau

2020, 288 p.

Biomasse. Une histoire de richesse et de puissance

Benoit Daviron

2020, 392 p.

En couverture : © Étienne Davodeau

© Éditions Quæ, 2021

ISSN : 1777-4624

ISBN (PDF) : 978-2-7592-3442-4

ISBN (papier) : 978-2-7592-3441-7

ISBN (epub) : 978-2-7592-3443-1

Éditions Quæ
RD 10
78026 Versailles Cedex
www.quae.com
www.quae-open.com

Le code de la propriété intellectuelle interdit la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Le non-respect de cette disposition met en danger l'édition, notamment scientifique, et est sanctionné pénalement. Toute reproduction, même partielle, du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20 rue des Grands-Augustins, Paris 6^e.

« Si on ouvrait les gens, on y trouverait des paysages¹ »

1. « [...] Moi, si on m'ouvrait, on trouverait des plages », poursuit Agnès Varda dans son film *Les plages d'Agnès* (2008).

Sommaire

Remerciements.....	9
Préface.....	11

PARTIE 1 **L'ACTION PAYSAGÈRE : LE CORPUS**

Chapitre 1. Politiques publiques paysagères : dépasser la patrimonialisation.....	21
La question patrimoniale au prisme du paysage.....	30
Questionner les objectifs de qualité paysagère.....	35
Chapitre 2. Pratiques paysagistes : dépasser les parcs et jardins.....	43
La végétalisation au prisme du paysage.....	47
Écologisation et participation : deux facteurs d'évolution des pratiques?.....	49
Chapitre 3. Conflictualité paysagère : dépasser la logique Nimby.....	57
La conflictualité territoriale au prisme du paysage.....	58
Un nouvel activisme paysager?.....	64

PARTIE 2 **L'ACTION PAYSAGÈRE : LE CADRE THÉORIQUE**

Chapitre 4. Modéliser l'action paysagère.....	73
Saisir les représentations dans l'action.....	73
Catégoriser l'action paysagère.....	77
Chapitre 5. Conceptualiser le paysage en action.....	85
Une lecture relationnelle du paysage.....	85
Une lecture constructiviste du paysage.....	87
Chapitre 6. Agir avec le paysage.....	93
L'action paysagère : une modalité de l'action spatiale.....	94
La nature de l'action dans l'action paysagère.....	105

PARTIE 3
L'ACTION PAYSAGÈRE : LA CONTROVERSE

Chapitre 7. Mettre à l'épreuve l'action paysagère	119
Les paysages agraires.....	119
Le pouvoir des plantes.....	122
L'héritage de la sitologie.....	125
Un détour par l'archéogéographie.....	127
Chapitre 8. Les ambiguïtés du principe d'agentivité appliqué au paysage	131
La pensée paysagère : mythe ou réalité?.....	131
Jusqu'où ne pas aller trop loin avec B. Latour...?.....	135
Chapitre 9. Faut-il abandonner le paysage?	141
Conclusion.....	151
Bibliographie.....	155

Remerciements

Je remercie :

- **mes collègues d'Angers et d'ailleurs**, car la réflexion conduite dans ce livre est nourrie des discussions que nous entretenons au quotidien au sujet de nos enseignements et de nos recherches ;
- **E. Davodeau**, pour sa belle couverture qui allège mon livre et illustre à sa façon l'idée principale que j'y développe ;
- **L. Cormier**, pour ses photographies qui prêtent aux trois parties du livre la profondeur de leur pouvoir d'abstraction et les éclairent de leur esthétique ;
- **V. Popinet**, pour la belle photographie de la figure 1.

Préface



Figure 1. Véronique Popinet, *Portraits de Loire. Récits d'un bord de fleuve* (Libel éditions, 2019)

Deux plans se répondent dans cette photographie. Le premier est occupé par trois adolescents qui jouent au ping-pong dans leur tenue de rappeur-basketteur américain ; le second est celui de la Loire qui oppose sa présence tranquille en arrière-plan à l'action principale. J'aime dans cette image la cohabitation de ces deux scènes apparemment étrangères l'une à l'autre. Les jeunes semblent peu intéressés par ce qui les entoure, et le fleuve suit son cours en leur rendant bien leur indifférence. Entre eux et le paysage, seul l'adolescent siglé *Miles 21* fait le lien : sur quoi se porte son regard ? La Loire ou la balle ? Sa posture pourrait laisser penser qu'il est absorbé par le paysage, mais cette interprétation est biaisée par une prise de vue qui fige le mouvement de balancier de sa tête suivant les va-et-vient de la balle, au moment exact du passage de celle-ci au-dessus du filet, créant ainsi cette incertitude quant à l'objet de son attention. En leur supposant un manque d'intérêt pour ce qui les

entoure, mon point de vue sur cette photographie traduit un jugement de valeur : leur âge, leur apparence, leur activité les rendraient-ils hermétiques à ce paysage, au paysage en général ?

N'ai-je pas été moi-même « *Miles 21* » ? N'est-ce pas aussi pour cette raison que j'aime cette image qui me renvoie à ma propre adolescence en bord de Loire ? Finalement, j'ai envie d'y croire : s'ils sont *là* et s'ils prennent du plaisir à jouer *ici*, alors le paysage y est un peu pour quelque chose... S'ils n'y plongent pas leur regard à la façon du « voyageur contemplant la mer de nuages » peint par Caspard David Friedrich (1774-1840) selon les canons romantiques d'un esthétisme paysager aujourd'hui daté, ils s'imprègnent au moins de ce que l'image ne transmet pas : des sons (le vent dans les feuilles des peupliers à l'ombre desquels ils jouent), des odeurs (le sable humide, les prairies), les sensations tactiles (le sol, les herbes). Cette ambiance ligérienne dans laquelle ils figurent et à laquelle ils contribuent ne peut évidemment pas être appréhendée à travers le seul cadre de l'image. De quoi est fait ce hors-champ ? Écoutent-ils de la musique, font-ils un barbecue pendant leur partie ? Sont-ils seuls, ont-ils un public (des amoureuses) ? Sont-ils venus à vélo, à scooter, en voiture ? Si la photographie cadre un paysage, elle décrit aussi le lieu avec ses conditions d'accessibilité (un parking ?), ses équipements (des poubelles, des toilettes publiques ?), ce qu'il permet de faire et ne pas faire.

J'aime cette image pour ce qu'elle raconte de la vie en bord de Loire. Elle ne montre pas le fleuve comme un spectacle grandiose ou comme un milieu naturel à préserver de la présence humaine. À l'hypothèse de l'imperméabilité de ces jeunes vis-à-vis du paysage, pourquoi ne pas préférer celle d'une certaine connivence ? Après tout, ce sont des riverains au sens plein, et peut-être de fins connaisseurs du fleuve et de ses berges (au point d'y avoir repéré des lieux de baignade ?). À défaut d'éclairer les relations qu'ils établissent avec ce paysage, la photographie donne à voir la nature des liens (d'amitié) qui les y réunissent tous les trois, et d'une certaine façon grâce à lui. Dans l'intitulé *Portraits de Loire*, je décèle l'intention de l'auteure de casser les codes de la représentation touristique et patrimoniale dominante : l'image ne cadre pas avec le « fleuve sauvage » ou la « Loire des châteaux ». On sent une volonté de prendre le contre-pied de ces clichés et de faire le portrait d'une Loire ordinaire, d'un fleuve vécu à hauteur d'habitants. L'image rend compte aussi d'un certain parti d'aménagement des berges puisque la table de ping-pong est un équipement qui est le fruit d'une délibération et d'un choix politique. Ce lieu a été pensé il y a quelques années (on sent la patine du temps) pour recevoir du public, avec tout ce que cette fréquentation induit de bruits, d'activités nocturnes, de nuisances. Quinze mètres face à « *Miles 21* », au pied de la berge, un pêcheur cherche peut-être à se concentrer sur son bouchon malgré la présence des trois joueurs... À moins que ces jeunes ne soient eux-mêmes des pêcheurs, y compris pendant leur partie de ping-pong : alors ils ont tendu leurs lanciers et jouent silencieusement pour pouvoir entendre le signal sonore annonçant la touche attendue.

En questionnant l'appropriation des berges et la conciliation des usages, les relations à la fois très intimes et très codifiées que les différents usagers entretiennent avec ce paysage de proximité, ce « portrait de Loire » propose un espace riche de questions et de significations pour entamer une réflexion sur l'action paysagère.

Introduction

Il y a certainement quelque chose de contre-intuitif à aborder le paysage sous l'angle de l'action tant le sujet renvoie au plaisir passif de la contemplation. La réflexion académique n'échappe pas à cette tentation si elle cantonne le paysage à une certaine expérience esthétique du monde regardé à distance. C'est dans cette perspective que le paysan – qui est la figure même de l'action transformatrice – est parfois tenu à l'écart du paysage, qu'il n'en ait pas la sensibilité (!) ou l'occasion car trop accaparé par son travail. Cette première intuition, qui oppose trop rapidement le paysage à l'action, repose sur une certaine signification donnée à chacun des deux termes, et par là, sur une certaine façon d'envisager leur articulation : c'est de celle-ci qu'il est question dans cet ouvrage, et qui est exprimée par l'expression d'*action paysagère*. La controverse évoquée dans le sous-titre est construite à partir de ces différentes façons de relier le paysage et l'action qui rendent plus ou moins pertinente l'idée même d'action paysagère, avec son potentiel et ses vertus.

La relation entre le paysage et l'action est posée de différentes façons dans la discipline géographique, selon l'évolution du rapport même qu'entretient la géographie à l'action (voir le 1, p. 14). Les paysages peuvent être pris sous l'angle des objets qu'ils donnent à voir : il faut alors décrire leurs formes, comprendre leur organisation dans l'espace, expliquer les processus qui les produisent et les transforment. C'est la lecture d'une géographie qualifiée aujourd'hui de *classique* et dont l'étude du paysage était son projet principal² (voir la première ligne du tableau). Mais les paysages peuvent aussi être pris sous l'angle des subjectivités : il s'agit alors de saisir la diversité des perceptions qui se portent sur eux, d'identifier les représentations qui les sous-tendent, de les interpréter au regard des usages et des intérêts des acteurs, d'expliquer en quoi elles participent aussi de la dynamique des paysages.

2. Deux citations bien connues des « géographes du paysage » expriment cette ligne scientifique et pédagogique : Pierre Deffontaines définit la géographie comme « l'étude de l'œuvre paysagique de l'homme sur le globe » (P. Deffontaines, 1948, « Défense et illustration de la géographie humaine », *La revue de géographie humaine et d'ethnologie*, p. 5, cité dans Simon, 2021, p. 59). Dès 1913, Maximilien Sorre défendait ce même projet : « Nous dirions volontiers que toute la géographie est dans l'analyse du paysage : les autres moyens de connaissance, dépouillement des statistiques, analyses historiques de l'évolution des groupements humains d'après les documents d'archives, servent seulement à préciser, à compléter, à rectifier les idées que nous tirons de l'étude directe de la nature. Toutes les idées d'un biogéographe se tirent de la contemplation du paysage. Il faut être au sein de la nature pour sentir le rythme de sa vie » (M. Sorre, 1913, *Les Pyrénées méditerranéennes, étude de géographie biologique*, Armand Colin, cité dans Simon, 2021, p. 47).

Tableau 1. La géographie et le paysage et leurs rapports à l'action (support de cours, H. Davodeau, 2019)

	La géographie et son rapport à l'action	Le paysage et son rapport à l'action
Géographie «classique» (début du xx ^e s.)	Contexte : nationalisme	Enjeux identitaires (patriotisme), «fin des terroirs»
Objet : description des paysages	Décrire les paysages pour étudier les lieux	Les paysages sont façonnés par les sociétés, ils sont leur reflet
Notions-clés	Genre de vie, milieu, physionomie, contrée, pays	Action publique : premières mesures patrimoniales
Disciplines associées	Histoire	
«Nouvelle» géographie (années 60-70)	Contexte : reconstruction, urbanisation, industrialisation	Aménagement du territoire national
Objet : organisation de l'espace	Analyser l'organisation de l'espace pour limiter les déséquilibres territoriaux	Le paysage est un reflet partiel et déformant du territoire
Notions-clés	Espaces, structures, modèles, polarités	Action publique : le paysage n'est pas (encore) un enjeu d'aménagement (priorité au développement)
Disciplines associées	Économie, statistiques	
Géographie environnementale	Contexte : mondialisation, crise environnementale	Gestion des risques «naturels», pollutions, santé
Objet : relations société/ environnements	Analyser les processus biophysiques en interaction avec les actions humaines	Le paysage est l'expression visible du système d'interactions entre facteurs biophysiques et sociaux
Notions-clés	Géosystèmes, développement durable	Action publique : reconnaissance de l'enjeu-paysage par le prisme de la préservation de l'environnement
Disciplines associées	Écologie	
Géographie humaine sociale, culturelle, politique	Contexte : crise économique, sociale, environnementale, globalisation	Décentralisation, participation, conflits d'aménagement
Objet : espace vécu et perçu	Comprendre comment l'espace est perçu, vécu, approprié, mobilisé par les individus et les collectifs	Le paysage comme relation sensible à l'espace et ressource territoriale
Notions-clés	Territoire, patrimoines, participation	Action publique : reconnaissance du paysage comme outil/entrée dans les politiques de l'aménagement
Disciplines associées	Tout le spectre des sciences humaines et sociales	

Ce renversement de l'analyse paysagère envers le regard projeté sur les paysages caractérise le renouveau théorique de la géographie culturelle francophone des années quatre-vingt-dix (Berque [dir.], 1994; Roger [dir.], 1999). Aujourd'hui, le débat scientifique sur le paysage n'est plus aussi vif qu'il ne l'était alors : dans le champ scientifique comme politique³, l'approche relationnelle s'impose pour articuler les dimensions matérielle et immatérielle du paysage⁴. Ce relatif consensus scientifique du côté des sciences sociales⁵ offre un certain confort mais reste néanmoins fragile car cette articulation n'est pas spécifique du paysage : elle s'applique par exemple tout autant au patrimoine qu'à la ressource territoriale, qui sont des réalités à la fois matérielles et immatérielles. L'enjeu est donc double : comment penser cette charnière théorique autour d'un pivot efficace (l'action) et comment la spécifier (l'action paysagère), tant dans ses potentialités que dans ses limites ? Tout l'objet de cet essai est donc de saisir le paysage *en tant qu'action*. Or, si on se contente du sens commun (aspects, étendue, partie, vue d'ensemble d'un pays, d'une région, d'un site) ou même de sa traduction juridique, les définitions les plus courantes entretiennent cette idée que le paysage est la face émergée du territoire. Qu'il soit défini comme l'expression du milieu géographique ou du *géosystème*, il est admis que le paysage est le reflet visible des activités humaines sur leur environnement (ou de leurs « genres de vie », pour utiliser une notion-clé de la géographie classique⁶). Que l'on se focalise en aval sur les formes paysagères, ou en amont sur les processus qui les produisent, l'action paysagère ne désigne alors pas autre chose qu'une action *sur* les paysages. Or ce n'est pas l'angle adopté dans cet ouvrage que de considérer (seulement) le paysage comme le produit ou le support de l'action.

La réflexion est développée entre quatre pôles à l'articulation desquels l'action paysagère se construit : les sciences sociales, les politiques publiques d'aménagement, les pratiques professionnelles des paysagistes, les revendications sociales autour du

3. La Convention européenne du paysage (CEP, 2000) a récemment introduit dans le Code de l'Environnement français une définition stabilisée : « Le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels ou humains et de leurs interrelations dynamiques » (article L350-1 A créé par LOI n° 2016-1087 du 8 août 2016 – art. 171).

4. « Les sociétés aménagent leur environnement en fonction de l'interprétation qu'elles en font, et réciproquement elles l'interprètent en fonction de l'aménagement qu'elles en font » (Berque, 1995, p. 15).

5. Du côté des sciences biophysiques, l'écologie « du paysage » a édifié un tout autre paradigme (Forman, Gondron, 1986; Burel, Baudry, 1999) qui exclut la question de la perception. Le paysage y est pensé comme un niveau d'organisation, une échelle spatiale. Bien que cette approche-objet ait une traduction dans l'action aménagiste (les trames vertes et bleues sont une traduction spatiale opérationnelle plus ou moins fidèle du modèle scientifique) et qu'elle ne soit pas sans lien avec les pratiques des paysagistes (lesquels peuvent y trouver une légitimité scientifique, ou un modèle spatial « clés en main »), le paradigme de l'écologie du paysage ne permet pas de le considérer comme de l'action paysagère... Ce qui, il est important de le préciser, n'exclut pas l'écologie et tous les écologues du champ de l'action paysagère : il est ouvert à tous mais dans les limites du périmètre que je délimite dans cet essai.

6. « Un genre de vie constitué implique une action méthodique et continue, partant très forte, sur la nature, ou pour parler en géographe, sur la physionomie des contrées. Sans doute, l'action de l'homme s'est fait sentir sur son "environnement" dès le jour où sa main s'est armée d'un instrument; on peut dire que, dès les premiers débuts des civilisations, cette action n'a pas été négligeable. Mais tout autre est l'effet d'habitudes organisées et systématiques, creusant de plus en plus profond leur ornière, s'imposant par la force acquise aux générations successives, imprimant leur marque sur les esprits, tournant dans un sens déterminé toutes les forces du progrès » (P. Vidal de la Blache, « Les genres de vie dans la géographie humaine », cité dans Simon, 2021, p. 53).

paysage. Les angles d'analyse de la géographie sociale⁷ et – secondairement – de la philosophie et sociologie de l'action invitent à aborder le paysage ni comme un ensemble de *formes* ni comme un ensemble de *représentations*, mais plutôt comme un agent actif dans les agencements sociaux. Il s'agit donc d'enquêter sur les différents régimes du paysage-action et de comprendre en quoi l'action paysagère est une modalité particulière de l'action spatiale : nous l'envisagerons comme une action *pour* le paysage puisqu'elle ambitionne d'en garantir ses qualités, une action *sur* le paysage dans la mesure où elle cherche – même parfois *a minima* – à le transformer et à modifier les représentations que nous en avons, une action *par* le paysage car il n'est pas seulement la finalité mais aussi le moyen, un outil pour conduire l'action, et enfin une action *avec* le paysage entendu comme une réalité relationnelle.

Cette perspective du paysage-action nécessite de mobiliser l'idée d'*agentivité*, terme tiré de l'anglais *agency* pour désigner dans les sciences sociales la capacité d'agir ou la puissance d'agir d'un individu. Cette agentivité – envisagée initialement dans une signification proprement humaine – s'étend désormais aux sciences environnementales, comme l'expriment des thèses qui appellent à « penser et agir avec la nature » (Larrère, Larrère, 2015) ou à défendre l'« agentivité des plantes » (Brunon, 2015 ; Ernwein, 2019). Ces discours qui promeuvent des façons de *faire avec* la nature et les non-humains acquièrent aujourd'hui une réelle audience grâce notamment aux ouvrages les plus récents de B. Latour (2015, 2017, 2021) et à nombre d'auteurs qui s'en inspirent dans divers champs disciplinaires (V. Despret, B. Morizot par exemple). Cet ouvrage ne s'inscrit pas réellement dans le prolongement de ces réflexions, car l'objectif est plutôt de questionner l'agentivité proprement paysagère, ce dont il n'est pas question dans les travaux ici évoqués, si tant est que cette expression puisse faire sens : elle n'est d'ailleurs pas utilisée en français – bien que l'idée ait pu être exprimée par J.-M. Besse en termes d'*action avec* le paysage (*La Nécessité du paysage*, 2018) – alors qu'elle commence à l'être en anglais (*Landscape and Agency. Critical Essays*, dir. E. Wall et T. Waterman, 2018).

Précisons par ailleurs que ce questionnement sur l'agentivité paysagère a été élaboré *a posteriori* sur un matériau de recherche qui n'a pas initialement été construit dans cette perspective. La réflexion a été conduite à travers une habilitation à diriger des recherches (HDR) (Davodeau, 2020) qui agrège des travaux sur les politiques paysagères, les pratiques paysagistes, la conflictualité paysagère, les démarches participatives autour du paysage, la didactique du paysage : une matière à réflexion que l'HDR a permis de rassembler autour du concept intégrateur d'action paysagère, lequel a conduit ensuite à questionner l'agentivité paysagère. Le présent ouvrage ne reprend pas l'ensemble de l'HDR mais seulement le second volume en le réagencant, et en se privant de la réflexion didactique conduite dans le premier

7. « Elle considère l'espace comme une dimension du social, et non comme quelque chose qui lui serait extérieur. Ce qu'elle étudie ce sont les êtres humains en société, les pratiques et les représentations sociales, plus largement les expériences vécues, inséparables des rapports sociaux dans lesquels les êtres humains sont placés. Penser en termes de dimension spatiale des rapports sociaux, c'est bien sûr s'attacher aux espaces matériels qu'ils produisent. C'est voir aussi que l'espace est dans les institutions sociales – les règles et les normes plus ou moins formalisées – et dans les têtes, c'est-à-dire dans les manières de percevoir et de vivre le monde. Toutes ces espèces d'espaces sont à la fois des produits sociaux et des conditions dans lesquelles chacun est placé. Ce sont à la fois des contraintes et des ressources avec lesquelles chacun doit faire » (Blanchard, Estebanez, Ripoll, 2021, p. 11-12).

volume («L'école du paysage»), bien que la capacité pédagogique du paysage soit une dimension essentielle de l'action paysagère, y compris d'ailleurs au sein même des différents champs abordés dans le premier chapitre de l'ouvrage. Par ailleurs, cette HDR à la source de l'ouvrage explique la nature synthétique de celui-ci : l'exercice universitaire consistant à faire preuve de réflexivité sur des travaux passés, les exemples et cas d'étude mobilisés pour illustrer ou argumenter la réflexion théorique ont été travaillés dans des programmes de recherche passés et pour la plupart déjà valorisés dans des publications. Par conséquent, le présent ouvrage n'est pas construit sur des matériaux de « première main », car il synthétise des résultats et les éclaire sous un nouvel angle (l'action paysagère).

Trois parties rythment ce livre. La partie 1 présente le corpus de l'action paysagère en essayant, dans chacun des trois premiers chapitres, de rendre compte des *seuils* que la catégorie d'action du paysage franchit ou nous paraît devoir franchir, l'action paysagère étant alors analysée comme un *dépassement* : l'objectif est de voir en quoi le paysage déplace les lignes d'une action qui, parce qu'elle vise justement le paysage, dépasse les patrimoines dans le champ des politiques publiques, les parcs et jardins dans le champ des pratiques paysagistes, et la défense des intérêts particuliers dans le champ de la conflictualité. Cette réflexion permet de s'interroger sur ce qui singularise l'action paysagère, à travers ses diverses déclinaisons : participation « paysagère », conflictualité « paysagère », éthique « paysagère », etc. Elle amorce celle de la partie 2 dont l'objectif est de spécifier l'action proprement paysagère au sein du champ plus large de l'action spatiale : il s'agira donc de bien la caractériser, sans pour autant trop la figer car le paysage et l'action renvoient tous deux à diverses significations qui tendent l'action paysagère entre deux pôles opposés. C'est cette tension constitutive de l'action paysagère qui la rend dynamique et qui nous conduit à discuter dans la partie 3 le principe de l'agentivité appliqué à l'action paysagère, en construisant la « controverse du paysage » à partir de ces ambivalences.

